



AGENCE ROSSI

04 79 37 61 75



urbanisme@agence-rossi.fr

www.agence-rossi.fr



50 rue Suarez

73200 ALBERTVILLE



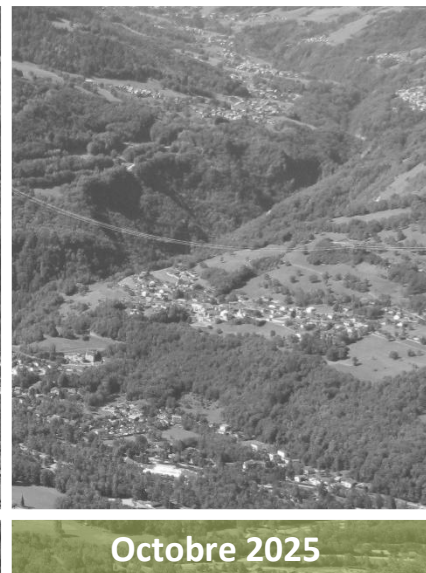
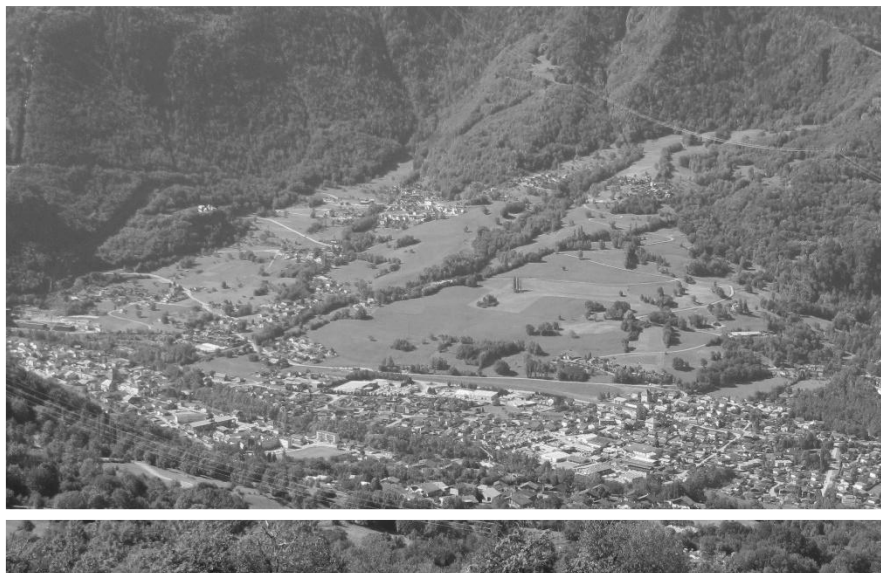
Réf. 21-316

COMMUNE DE GRAND-AIGUEBLANCHE

Département de la Savoie

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE
GRAND-AIGUEBLANCHE (73)



Octobre 2025

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet arrêté par le conseil municipal le
02 juillet 2025

Projet mis à l'enquête publique par arrêté en
date du 24 septembre 2025

En partenariat avec

Agnès GUIGUE - Etudes et Conseil en Environnement - 21 rue des Marronniers - 38 600 FONTAINE

Tel. : 06.30.36.54.40 Mail : guigue-environnement@gmx.fr

agnès
guigue

COMMUNE DE GRAND-AIGUEBLANCHE

PLAN LOCAL D'URBANISME – CONTENU DU DOSSIER

0.A Pièces administratives

0.B Pièces au titre de l'article R.123-8 du code de l'environnement, y compris **note de présentation et avis des Personnes Publiques Associées et de l'autorité environnementale**

1. Rapport de présentation

Tome I : Diagnostic et état initial de l'environnement

Tome II : Justification des choix et évaluation environnementale

Tome III : Résumé non technique

et ses annexes :

1.A Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, Intégrer l'agriculture dans votre PLU – Commune de Grand-Aigueblanche, – novembre 2021 – janvier 2022 ; date de remise : mai 2022, composé d'un livrable et quatre cartographies (proximité, qualité, tènements et synthèse).

1.B Alp'Georisques, Carte d'aléas sur une partie du territoire d'Aigueblanche et de Saint-Oyen, composé d'un rapport de synthèse (édition 26/08/2024), de deux cartes des aléas (secteurs nord et sud, du 10/01/2025) et cahier des prescriptions spéciales (édition 10/01/2025).

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Orientations d'aménagement et de programmation

3.1 Orientations d'aménagement et de programmation sectorielles

3.2 Orientations d'aménagement et de programmation thématiques : trame verte et bleue et continuités écologiques

4. Règlement

4.1 Règlement écrit

4.2 Règlement graphique

4.2.1 Zonage d'ensemble

4.2.2 Zonage centre

4.2.3 Zonage versant rive droite

4.2.4 Zonage Navette

4.2.5 Zonage Le Bois, Les Emptes

4.2.6 Zonage Saint-Oyen

5. Annexes

5.1 Servitudes d'utilité publique

5.2 Périmètres à l'intérieur desquels s'appliquent le Droit de Préemption Urbain et le Droit de Préemption sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux

5.3 Périmètres des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement

5.4 Périmètres à l'intérieur desquels le permis de démolir est institué

5.5 Périmètres de développement prioritaire des énergies renouvelables

5.6 Périmètres situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique sont édictées

5.7 Bois ou forêts relevant du régime forestier

5.8 Schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et système d'élimination des déchets

5.8.1 Schémas des réseaux d'eau potable

5.8.2 Schémas d'assainissement

5.8.3 Système d'élimination des déchets

5.9 Plan de Prévention des Risques Naturels

5.10 Secteurs d'information sur les sols